



## Charte sur l'engagement avec les parties prenantes (2020)

Chez Telenet, nous nous engageons à être une entreprise responsable qui tient compte de l'impact de ses activités commerciales et de ses processus décisionnels sur la communauté dans laquelle nous opérons. C'est pour cette raison que nous nous informons systématiquement des points de vue et des idées de nos parties prenantes les plus importantes et que nous adressons activement leurs perspectives et besoins afin d'améliorer notre processus décisionnel, de renforcer notre licence d'exploitation et de renforcer la confiance.

Nous instaurons des relations avec nos parties prenantes par le biais de la consultation et du dialogue, en mettant l'accent sur les groupes d'intervenants suivants : nos collaborateurs, nos clients, nos actionnaires, les groupes sociaux, les responsables publics et les régulateurs, les syndicats, les fournisseurs, les experts et la société en général. Vous retrouverez un aperçu détaillé de nos parties prenantes les plus importantes sur [notre site internet corporatif](#).

La présente charte décrit notre approche relative à l'engagement avec les parties prenantes et définit un certain nombre de principes majeurs qui assurent des relations ouvertes et transparentes avec celles-ci, afin d'établir des relations durables et de confiance.

### I. Pourquoi s'engager activement avec les parties prenantes?

En capturant systématiquement les points de vue et l'expertise des parties prenantes, nous sommes en mesure de :

- **Gérer notre réputation en tant qu'entreprise**
  - Réagir mieux aux défis socio-économiques et environnementaux
  - Développer des programmes d'entreprise qui répondent aux besoins de la société
  - Promouvoir une culture d'entreprise axée sur les valeurs et la transparence
- **Contribuer à un contexte politique et gouvernemental prospères**
- **Affiner notre stratégie commerciale**
  - Mieux comprendre le contexte commercial et le cadre stratégique de l'entreprise
  - Répondre de façon proactive aux problèmes et aux risques commerciaux
  - Identifier les tendances émergentes et les nouvelles opportunités commerciales
- **Explorer les opportunités de partenariat**
  - Rechercher un soutien et établir une coopération pour les projets commerciaux et les programmes d'entreprise



En échange, une approche de communication ouverte et transparente avec Telenet offre également des avantages aux parties prenantes :

- Comprendre notre stratégie commerciale et la position de l'entreprise quant aux questions matérielles les plus importantes
- Comprendre le contexte commercial et de marché/sectoriel dans lesquels opère notre entreprise
- Comprendre notre point de vue relatif aux mesures de gestion et de réglementation

## II. De quelle manière nous engageons-nous avec les parties prenantes ?

Nous utilisons plusieurs plateformes d'engagement avec nos parties prenantes, pour partager les points de vue liés au commerce et à notre entreprise, et pour rassembler les connaissances externes/internes. Le niveau approprié d'engagement est défini en fonction des objectifs de l'entreprise, de la portée de l'engagement et du type d'acteurs concernés. Un aperçu des plateformes d'engagement est donné ci-dessous.

<i>Niveau d'engagement</i>	<i>Plateformes d'engagement avec les parties prenantes</i>	<i>Exemples (liste non-exhaustive)</i>
<b>Informer</b>	<b>Publications</b> <b>Canaux médias sociaux</b> <b>Allocutions lors de conférences externes</b>	Site internet corporatif de Telenet, brochures, communiqués de presse, conférences de presse, rapport annuel, rapport de développement durable
<b>Rassembler et partager</b>	<b>Rencontres individuelles avec des parties prenantes</b> <b>Affiliation</b> aux associations sectorielles/industrielles <b>Évènements de networking</b>	'Telenet Mix & Mingle', réunit de manière informelle jusqu'à 100 acteurs clés parmi nos parties prenantes
<b>Impliquer (1)</b>	<b>Enquête sur l'engagement des employés</b>  <b>Discussions table ronde avec des experts</b>	Zoom, une enquête annuelle qui mesure l'engagement des employés  'Telenet Talks', des discussions table ronde qui ont lieu deux fois par an afin de livrer une discussion ouverte avec 10 à 15 parties prenantes importantes sur les différents aspects de nos activités et de la réglementation.



<b>Impliquer (2)</b>	<b>Panels d'engagement avec les parties prenantes</b> , une caisse de résonance formelle pour le CEO et le Senior Management avec comme points d'attention les plus importants notre stratégie, les questions matérielles relatives à l'entreprise et/ou des domaines de compétences spécifiques comme la Recherche & le Développement, le Marketing, la RSE et le Développement durable	La plateforme 'Executive Circle', des sessions organisées plusieurs fois par an pour échanger des idées avec les capitaines de l'industrie et les décideurs du monde des affaires et du milieu académique sur une variété de topics
<b>Collaborer</b>	<b>Des projets communs et des partenariats structurels</b> , qui sont principalement définis dans les domaines des activités Stratégie & Nouveau Business, RSE et Développement durable	

### III. Règles d'or pour l'engagement avec les parties prenantes

Telenet applique un code de conduite strict en ce qui concerne l'engagement avec les parties prenantes en général et les contacts avec les acteurs publics en particulier, comme indiqué dans la présente charte. Les principes suivants doivent veiller à ce que tous les engagements avec les parties prenantes soient établis de manière ouverte et transparente et répondent aux normes de gouvernance d'entreprise les plus élevées :

<b>L'Engagement des employés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nous organisons un sondage annuel « Zoom » afin de connaître l'opinion de nos employés sur les différents aspects RH, les activités commerciales et le fonctionnement opérationnel</li><li>▪ Les résultats de ces sondages sont partagés de manière ouverte et transparente avec les employés</li><li>▪ Si besoin, des mesures d'amélioration seront prises au niveau de l'entreprise ou des équipes individuelles, et ce toujours en étroite collaboration avec le personnel</li></ul>
<b>Panels consultatifs des parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les panels agissent comme une caisse de résonance pour le CEO et le Senior Management et se concentrent sur notre stratégie, les questions matérielles clés et/ou les domaines de compétence spécifiques tels que la Recherche &amp; le Développement, le Marketing, la RSE et le Développement durable</li><li>▪ Les panels comprennent de hauts dirigeants d'entreprises et des experts dans des domaines spécifiques.</li></ul>



	<p>Tous sont des représentants du monde des affaires, académique ou corporatif. Les représentants politiques régis par un mandat politique actif ne peuvent pas participer aux panels</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une Participation aux panels consultatifs n'est pas rémunérée. Les frais peuvent être remboursés sur la base d'un rapport de dépenses claire. Tous les remboursements de frais sont rendus publics</li><li>▪ Le mandat, le cadre, la gouvernance et la composition des panels seront revus chaque année</li></ul>
<b>Engagement avec les pouvoirs publics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nous n'offrons pas d'avantages ou de rémunérations aux autorités dans le but d'influencer les décisions en faveur des intérêts commerciaux de Telenet</li><li>▪ Les autorités peuvent être invitées à des événements de networking et des événements de divertissement, à condition que la valeur du billet soit raisonnable et conforme aux pratiques commerciales habituelles</li></ul>
<b>Sponsoring</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les activités de sponsoring peuvent avoir un but commercial ou un but de responsabilité sociétale</li><li>▪ Les demandes de sponsoring sont revues/évaluées par l'équipe de marketing ou l'équipe RSE, en fonction de la nature de la demande</li><li>▪ Les demandes de sponsoring doivent répondre à des critères stricts de marketing ou de RSE</li><li>▪ Le sponsoring peut être autorisé à condition que cela soit justifié, approprié et conforme à toutes les lois et règlements en vigueur</li></ul>
<b>Rapportage sur l'engagement avec les parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Rapportage interne</u> : Afin d'assurer des pratiques d'entreprise ouvertes, transparentes et responsables, le CEO et le Senior Management de Telenet rapportent sur base annuelle au Comité d'audit les pratiques d'engagement avec les parties prenantes et leur fonction liée aux affaires publiques. Le Comité d'audit veillera à ce que son feedback soit pris en compte.</li><li>▪ <u>Rapportage externe</u> : Nous rapportons <a href="#">le rapport annuel de développement durable de Telenet</a> de façon ouverte et transparente sur le statut de l'engagement avec nos parties prenantes en général et le champ d'application, la mission, la composition et l'avancée des panels des parties prenantes en particulier. Vous trouverez <a href="#">ici</a> plus d'informations sur l'engagement avec les parties prenantes.</li></ul>

La Charte a été développée par l'équipe Corporate Affairs de Telenet, revue par le Comité d'audit de Telenet, et ratifiée et approuvée par le Conseil d'administration de Telenet.

L'équipe Corporate Affairs de Telenet  
(Première édition: juin 2017 – Edition revue: juin 2019 et juin 2020)